



[S'inscrire à la newsletter](#)

ZOOM



Bertrand Parent : « Je vois bien que le mouvement des médecins libéraux n'est pas du même type ici que dans d'autres régions »



Les médecins libéraux poursuivent leur mouvement de grève jusqu'à vendredi. Ils l'annoncent davantage suivi cette semaine. Hier matin, ils ont échangé avec Bertrand Parent, directeur général de l'ARS. Une nouvelle rencontre pourrait se tenir en février.

Avec vingt-quatre heures d'avance sur le calendrier prévu, le Dr Jacques Breton a rencontré Bertrand Parent, hier matin. Le président de l'URPS médecins libéraux de Guyane avait fixé aujourd'hui une visite de courtoisie au directeur général de l'ARS, suite à son arrivée en Guyane. La grève des médecins libéraux a accéléré l'agenda. Elle a aussi donné de l'ampleur à la rencontre, puisque les vingt-cinq médecins venus manifester à 8h45 devant les grilles de l'Agence ont pu s'entretenir avec son directeur général.

« On n'attire pas les mouches avec du vinaigre »

Il a été brièvement question des sujets de tension comme la crainte de baisse de tarifs en dehors des négociations conventionnelles – que Stéphanie Rist s'est engagée à ne pas mettre en œuvre tant qu'elle sera titulaire du ministère de la Santé – ou les menaces de sanction, censurées par le Conseil constitutionnel, en cas de non-alimentation du dossier médical partagé (DMP). Mais le Dr Breton a surtout insisté sur les « spécificités » de l'exercice en Guyane.

Le président de l'URPS s'est félicité du « dialogue instauré avec l'ARS, la Sécu et la préfecture », de « l'implication des médecins libéraux dans la santé publique », de « la bonne collaboration avec l'hôpital, où la plupart d'entre nous ont travaillé ». Mais, « on n'attire pas les mouches avec du vinaigre ». Pour faire venir des médecins en Guyane, « il faut une attractivité extrêmement forte, avec des solutions originales. Il faut un intérêt monétaire et fiscal. »

Mesures fiscales : « Sans doute quelques propositions de dates »

L'URPS pousse de longue date pour deux mesures : un dispositif activité-retraite fiscalement plus avantageux pour les médecins les plus âgés, un autre de zone franche pour les plus jeunes. Elles auraient dû être discutées dans le cadre d'un conseil interministériel pour les Outre-mer (Ciom), selon le Dr Breton. « En septembre, nous étions bien avancés, puis il y a eu l'instabilité gouvernementale et nous n'en avons plus entendu parler. » Bertrand Parent, qui sera à Paris la semaine prochaine, leur a indiqué qu'il « reviendrait sans doute avec quelques propositions de dates » pour une réunion interministérielle sur le sujet.

« Il faut trouver un dialogue. Je ne vais pas juger la légitimité de vos revendications. Elles ont leur raison d'être. L'Agence va vous écouter attentivement », a assuré le directeur général de l'ARS qui souhaite « installer une relation de confiance et instaurer un dialogue dans la durée. Vous avez le sens de la responsabilité populationnelle », dont il a fait un des guides de l'action de l'ARS, dans *l'interview qu'il a accordée à la Lettre pro*. « Je vois bien que le mouvement, ici, n'est pas du même type que dans d'autres régions. Il nous faut un diagnostic partagé pour proposer des solutions, si possible à court terme et avec des effets mesurables (...) Il ne faut pas que les questions d'organisation, de financement, de conditions de travail n'entravent l'art subtil du soin. »

Saluant « l'esprit constructif autour de la table », le directeur général de l'ARS a martelé que « la médecine de proximité, ce sont les libéraux. Compte tenu de l'histoire du territoire, nous avons un CHU qui est très présent en offre de proximité. Mais je veux que l'on développe l'exercice pluriprofessionnel et l'exercice mixte. Il existe plein de modèles. Selon le Dr Christian Rohrbacher, vice-président de l'URPS, ces sujets devraient être discutés en février, lors d'une réunion provoquée par la préfecture avec l'ARS, la CTG, la CGSS et le CHU.



A Kourou : « J'ai 1 500 à 1 800 patients comme médecin traitant, mais ma file active, c'est 7 000, c'est du délire ! »



« Il y a dix ans, personne n'aurait imaginé que Kourou manquerait de médecins. » Pourtant, aujourd'hui, la ville spatiale est « un désert médical », alertait le Dr Jacques Breton, président de l'URPS médecins, en juillet dernier, lors d'une réunion sur la sécurité. Au point qu'en plein mois d'août, l'Agence régionale de santé a convoqué une réunion avec les médecins libéraux, la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), le CHU de Guyane et la Croix-Rouge française, qui propose une activité de médecine générale dans son centre de prévention santé. Le but : essayer de dresser un état des lieux précis et de trouver quelques pistes. Pour l'instant, la principale est d'augmenter les plages de médecine libérale à la Croix-Rouge française, quand son CPS aura déménagé dans des locaux plus grands. Peut-être cette année.

L'alarme a été tirée en 2024 par le Dr Jean-Marie Deya, installé à Simarouba. Selon ses décomptes, la ville spatiale allait passer de onze à sept médecins libéraux, pas tous à plein temps, pour 25 000 habitants. Son propre cabinet illustre la désaffection pour le chef-lieu des Savanes : il comptait quatre médecins en 2000, puis cinq, puis quatre, trois. Un de ses deux confrères lui annonce en 2024 son départ à Rémy-Montjoly. Le second, qu'il va s'installer ailleurs en ville à compter du 1er octobre 2025. L'information a tôt fait d'être déformée en fermeture définitive du cabinet. Les réseaux sociaux de la ville s'enflamme. Le Dr Deya met le holà mais ne peut que constater la situation. La Lettre pro l'avait rencontré quelques jours avant ce 1er octobre.

« Les médecins n'ont pas fuit la ville mais sont doucement partis à la retraite », constate-t-il. Lui-même aura 65 ans cette année. « Quand mes deux confrères ont annoncé leur départ, j'ai reçu

des piles d'ordonnances à renouveler. C'était la panique. J'ai menacé de quitter Kourou. Je ne pouvais plus faire mes courses, sinon on me demandait de consulter dans la rue. J'ai 1 500 à 1 800 patients comme médecins traitants, mais ma file active, c'est 7 000, c'est du délire ! »

Son cabinet subit parfois la tension générée par la difficulté à trouver un médecin. « Début 2025, un gars a pété une vitre de mon cabinet, mécontent qu'il faille prendre rendez-vous. C'était mon premier cas d'agression. Dehors, les gens s'invectivent. Ce sont des sinistrés, des chômeurs, des détresses sociales. Beaucoup de patients avec l'AME (aide médicale d'Etat) et la CMU (couverture maladie universelle). » Pour éviter les lapins et que des créneaux de consultation soient inutilisés, il ne propose des rendez-vous que du jour au lendemain, et les double généralement : un patient avec rendez-vous dans la salle d'attente et un second, qui entre par une porte à l'arrière et passe entre deux. Ce jour-là, après son huitième créneau de consultation, il avait déjà vu... dix-huit patients.

Pour le Dr Yvane Golitin, installée en ville après avoir longtemps exercé à l'hôpital, il faut « réfléchir à l'échelle des Savanes. Quand il y a eu l'appel au secours d'Iracoubo et Sinnamary (au moment du départ du Dr Serge Caut), des médecins des urgences ont mis en place les consultations avancées sur la base du volontariat. C'est ce qui a permis de tenir la médecine générale à bout de bras, hors Kourou (lire ci-dessous). » Elle insiste aussi sur la qualité de vie pour attirer davantage de médecins : « Le turn over lié au spatial, les agressions, le niveau des écoles, le dynamisme de la ville, ce sont des choses que les gens regardent. On veut des bons médecins, mais il faut la qualité de vie autour. »

La grève se poursuit

L'ensemble des syndicats de médecins libéraux appellent à poursuivre la grève jusqu'à vendredi. L'URPS a tenté de mesurer précisément le mouvement en appelant individuellement les praticiens. Vendredi, 60 d'entre eux avaient été contactés :

- 23 se déclaraient grévistes du 5 au 15 janvier ;
- 27 ou 28 du 12 au 14 janvier ;
- 10 non-grévistes.

Il en restait environ quatre-vingts à appeler hier. Contacté dans la soirée, le Dr Christian Rohrbacher, vice-président de l'URPS, attendait encore les chiffres.

Hier matin, vingt-cinq médecins se sont rassemblés devant l'Agence régional de santé, où ils ont été reçus par le directeur général Bertrand Parent. Ils sont ensuite allés exposer leurs doléances à la préfecture. Des médecins libéraux de Saint-Laurent-du-Maroni se sont réunis devant la sous-préfecture au même moment.



Médecins libéraux Saint-Laurent-du-Maroni @photo Eric Léon

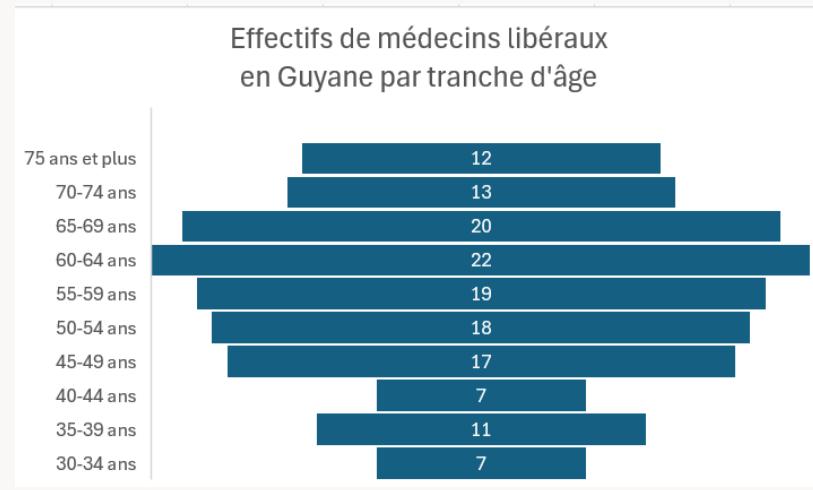
147 médecins libéraux au 1er janvier

La Guyane comptait 147 médecins libéraux au 1er janvier, selon les chiffres de la Drees : 101 hommes et 46 femmes. C'est un de plus qu'en 2013, quand la Guyane comptait environ 50 000 habitants de moins. Le pic a été atteint en 2020 avec 183 professionnels.

Aujourd'hui :

- Un médecin sur six a plus de 70 ans ;
- Près d'un sur deux a plus de 60 ans ;
- Tandis que les hommes sont majoritaires à partir de 40 ans, les femmes sont plus nombreuses entre 30 et 40 ans.

A ces 147 médecins libéraux, il faut en ajouter 43 en exercice mixte. La moitié sont âgés de 35 à 54 ans.



A la GMC, une hausse d'activité

En dépit de la grève des médecins libéraux, la maison médicale de garde de Cayenne, située à proximité des urgences de l'hôpital, continue d'accueillir les patients chaque soir, de 19 heures à 1 heure. « Du fait de l'épidémie de grippe, nous avons pris les devants, explique le Dr Yaya Bouali, président de la Garde médicale de Cayenne (GMC). Nous avons demandé aux médecins qui étaient inscrits au planning s'ils allaient venir ou faire grève. S'ils prévoyaient de ne pas venir, nous avons cherché un remplaçant. Nous faisons grève. Nous ne mettons pas en péril la santé des gens. Le tableau de garde est assuré. Si ça n'avait pas été le cas, il y aurait eu des réquisitions. »

Au cours de la première semaine de grève, la hausse d'activité a oscillé « entre 10 et 15 % par rapport à la même période l'an dernier ». Le Dr Bouali juge « difficile de dire si c'est dû à l'épidémie ou à la grève ». Le Dr Rémi Mutricy, chef de service des urgences du CHU de Guyane – site de Cayenne, a lui aussi enregistré une augmentation, sans pouvoir non plus faire la part entre les deux causes. Le responsable de la GMC se préparent toutefois à une augmentation de plus grande ampleur cette semaine, de nombreux praticiens libéraux prévoyant de débuter la grève ce lundi.

Les bons réflexes pour les patients

Patients en ALD : se faire renouveler son ordonnance en pharmacie

Les personnes en affection longue durée ont la possibilité de se faire délivrer des médicaments en pharmacie, y compris si elles n'ont pas pu revoir leur médecin. Dans l'attente d'une nouvelle ordonnance, le pharmacien peut leur avancer une boîte de chaque médicament, afin d'éviter une interruption de traitement. Cette boîte avancée sera déduite lors de la délivrance de la prochaine ordonnance. Le pharmacien doit en informer le rédacteur de l'ordonnance. Des dispositions existent également pour d'autres traitements hors ALD.

Appeler son médecin pour savoir s'il fait grève

Tous les cabinets médicaux ne sont pas fermés. Le meilleur moyen de savoir si son médecin est en grève est d'appeler son secrétariat.

Appeler le 15 avant de se rendre aux urgences

Faute de pouvoir consulter en ville, de nombreux patients se tournent vers les hôpitaux publics pour des situations qui relèvent habituellement de la médecine générale, provoquant un engorgement rapide des urgences. Le CHU de Guyane appelle la population à réserver le recours aux services d'urgences aux situations les plus graves et à s'orienter, lorsque cela est possible, vers les dispositifs de soins non urgents comme solliciter des conseils auprès des officines de pharmacie ou de solliciter les plateformes de téléconsultations sur internet ou dans les pharmacies. En cas de doute, il est recommandé de contacter le 15 (Samu) afin d'être orienté et conseillé sur la conduite à tenir.

A Cayenne, la maison médicale de garde reste ouverte

Des consultations sont proposées à la maison médicale de garde, de 19 heures à 1 heures, à côté des urgences de l'hôpital de Cayenne. Le planning a été organisé de telle manière qu'un médecin y soit présent tous les soirs. Si tel n'avait pas été le cas, l'ARS aurait pris des arrêtés de réquisition.

EN BREF



♦ Biosoleil teste l'ouverture le dimanche



En ce mois de janvier, Biosoleil a décidé d'innover. Le laboratoire de biologie médical ouvrira exceptionnellement son site de prélèvement de l'avenue Léopold-Héder, à Cayenne, tous les dimanches, de 8 heures à 12 heures. Jusque-là, il n'existait pas d'offre de ce type le dimanche.

« Ce dispositif concerne exclusivement l'activité de prélèvements biologiques, réalisés sur site pendant cette plage horaire, et vise à tester une modalité renforcée d'accès à la biologie médicale afin de répondre aux besoins des patients résidant sur l'Île-de-Cayenne ainsi que dans les communes limitrophes, notamment Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria, où la demande de soins biologiques demeure significative durant les périodes de week-end », explique les Dr Marc Ledy et Xavier Agapit, biologistes responsables du laboratoire.

Le Dr Marc Ledy tire un bilan positif de ce premier dimanche, avec une vingtaine de passages. « Ce dispositif dégage du temps pour les travailleurs et offre une solution pour d'autres personnes. Nous avons reçu beaucoup de patients qui n'avaient pas la possibilité de faire leur bilan la semaine dernière et ne savaient pas s'ils auraient le temps de le faire cette semaine. Nous avons également eu des infirmières libérales pour des bilans d'hémostase, ce qui évite une interruption de suivi le week-end. Nous avons également fait des bilans en prévision des chimiothérapies du mardi. Cela permet d'avoir les résultats le lundi. Nous avons même reçu une patiente de Saint-Georges qui a fait le déplacement exprès pour ça sans perdre une journée de travail. »

Cette démarche se veut « expérimentale et complémentaire, sans remise en cause de l'organisation existante de la permanence des soins ». Le laboratoire évaluera ce dispositif à la fin du mois.

♦ Sinnamary inaugure son centre de santé



En 2023, le départ à la retraite du Dr Serge Caut avait laissé une bonne partie du territoire des Savanes sans médecin de ville : Sinnamary, où il exerçait, Iracoubo, à trente kilomètres. Début 2024, le Centre Hospitalier de Kourou et l'Agence régionale de santé ont décidé de créer des consultations avancées. D'abord en médecine libérale, puis des consultations de spécialistes et de sages-femmes. Ces consultations avancées sont ensuite devenues centre de santé, géré par le CHU de Guyane – site de Kourou. La municipalité a lancé la construction d'un local où le centre déménagera dans les prochains mois. Les travaux ont été réceptionnés samedi, à l'occasion des voeux du maire Michel-Ange Jérémie.



Lors de cette cérémonie étaient présents Bertrand Parent, directeur général de l'Agence régionale de santé, Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU de Guyane, Christophe Blanchard, directeur délégué du CHU de Guyane – site de Kourou, et les responsables du chantier. Le maire de Sinnamary a salué « une dynamique favorable à la santé ». Bertrand Parent a rappelé que, sur les 600 000 euros du projet, l'ARS en avait financé la moitié. Hier matin, lors d'une rencontre avec les libéraux, il a souligné combien les locaux pouvaient offrir des modalités d'exercice variées : exercice pluriprofessionnel,

exercice mixte... Pour sa part, Ahmed El-Bahri a confirmé l'engagement du CHU de Guyane dans l'offre de santé de proximité, comme c'est déjà le cas ailleurs avec les centres délocalisés de prévention et de soins.

Le centre de santé devrait ouvrir d'ici à quelques semaines, le temps de réaliser les derniers aménagements et démarches administratives, précise Christophe Blanchard. Il apportera une offre de soins organisée à la population de Sinnamary et des communes environnantes.

♦ Sécurité des professionnels de santé : formation dimanche à Kourou



L'Agence Régionale de Santé organise nouvelle session de formation à la gestion des situations de tension ou de violence envers les soignants, dimanche à Kourou. Assurée par la gendarmerie nationale, elle se déroulera de 10 heures à 16 heures, à la maison de la jeunesse des Savanes Mélissa-Alves. Cette action s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé (médicaux, paramédicaux, administratifs). Des formations similaires ont déjà été proposées l'an dernier à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni ([lire la Lettre pro du 17 juin 2025](#)).

Au programme :

- Partie théorique : situations à risque, repères juridiques, communication/négociation... ;
- Mises en situation : bons gestes, réflexes utiles, réactions face à une agression.

Cette session est gratuite et limitée à 20 participants afin de garantir un accompagnement de qualité.

[S'inscrire](#).

Chaque mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinan Kodbaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...



Avec la persistance de l'épidémie de grippe en Guyane, nous venons à travers ces lignes faire un aperçu épidémiologique, clinique et les moyens de prévention. La Guyane est en épidémie de grippe depuis début du mois de décembre avec une circulation active de virus grippaux de type A.

Saisonnalité et caractéristiques locales

Contrairement aux zones tempérées de l'Hexagone, la Guyane présente un schéma saisonnier particulier pour la grippe :

- La circulation peut être présente tout au long de l'année, avec des pics souvent associés à la saison des pluies (selon des données historiques 2010) ;
- Les périodes de forte activité grippale ne sont donc pas aussi strictement limitées à l'hiver que dans l'Hexagone.

Pour rappel, les virus grippaux se répartissent entre deux types : A et B, se divisant eux même en deux sous-types (A(H3N2) et A(H1N1) pdm09) ou lignages (B/Victoria et B/Yamagata). Les virus A et B sont à l'origine des épidémies saisonnières mais seuls les virus de type A ont été responsables de pandémies à ce jour. Pour être contaminé par le virus de la grippe, il faut être en contact avec une personne déjà grippée.

La contamination peut se faire de trois façons :

- Par voie aérienne : une personne malade projette des gouttelettes de salive dans l'air, en parlant, en toussant ou en éternuant. Des millions de virus se retrouvent alors dans l'air, prêts à être inhalés et à vous contaminer ;
- Par contact direct rapproché : une personne malade vous serre la main ou vous embrasse ;
- Par le contact avec des objets touchés par une personne malade, par exemple une poignée de porte ou un téléphone.

Quels sont les symptômes typiques d'une grippe ?

- Une grande fatigue qui met à plat ;
- Des frissons même lorsque l'on n'a pas froid ;
- Une toux sèche et douloureuse ;
- Puis la fièvre qui peut monter à plus de 39°C ;
- Les courbatures ;
- Les maux de tête.

L'évolution est généralement favorable chez les patients en bonne santé au bout d'une semaines. Mais chez les patients vulnérables tels que les patients âgés de plus de 65 ans, femmes enceintes, patients avec obésité morbide, avec pathologie chronique respiratoire ou cardiovasculaire, diabète et immunodéprimés, la grippe peut se compliquer avec risque de décès.

Comment faire le diagnostic ?

Devant un tableau clinique, orientant vers le syndrome grippal, des tests rapides détectant la présence du virus dans les sécrétions nasales peuvent être proposés.

Traitements et gestes à adopter :

- Repos, hydratation, paracétamol pour la fièvre et les douleurs : ces mesures suffisent généralement ;
- Surveillance clinique : consulter si signes de grippe sévère (essoufflement, forte fièvre persistante, confusion, douleurs thoraciques) ;
- L'oseltamivir (TAMIFLU®) peut être proposé devant un tableau typique de la grippe en période de circulation du virus. Son efficacité a été démontrée quand le traitement est instauré dans les deux jours suivant le début des symptômes.
[Le Tamiflu peut aussi être proposé en prophylaxie post-exposition](#) chez les sujets âgés d'un an ou plus après contact avec un cas de grippe cliniquement diagnostiquée, en période de circulation du virus.

Les moyens de prévention

- La vaccination : la meilleure protection, surtout pour les personnes âgées, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques. La couverture vaccinale contre la grippe en Guyane était très faible à la fin de novembre 2024 : environ 8,2 % chez les personnes à risque (vs 35 % en Hexagone), avec seulement 10,3 % des personnes de 65 ans et plus vaccinées. Ces taux bas sont préoccupants car ils favorisent une circulation plus intense du virus et augmentent le risque de complications.

La vaccination est recommandée particulièrement pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées ou avec comorbidités ;
- Les femmes enceintes ;
- Les professionnels de santé.
- Hygiène : lavage régulier des mains, port du masque si symptômes, éviter les contacts rapprochés si possible.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Lancement de la stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé

Lutte contre la désinformation :
une responsabilité collective,
une priorité de santé publique

Face à la circulation massive de fausses informations en santé, Stéphanie Rist, ministre de la Santé et de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a lancé hier la stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé.

Cette stratégie vise à impulser des actions concrètes et durables afin de garantir à toutes et tous une information en santé fiable, accessible et compréhensible.

« Amplifiée par les réseaux sociaux, la désinformation en santé, qu'elle concerne la vaccination, les traitements médicaux ou certaines pratiques de soins non conventionnels, peut détourner des patients des soins, fragiliser la prévention et nourrir une défiance durable envers la science et les institutions sanitaires, souligne le ministère de la Santé dans un [communiqué](#). Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers la science et les institutions sanitaires, la lutte contre la désinformation constitue une priorité de santé publique. Garantir l'accès à une information fiable est une condition essentielle pour permettre à chacun de faire des choix éclairés en matière de santé.

La stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé s'articule autour de quatre axes complémentaires :

- Une phase nécessaire d'écoute et de consultation citoyennes : enquêtes d'opinion, baromètre national, communautés en ligne, mise en place d'un comité citoyen ;
- Constitution d'un Observatoire de la désinformation en santé : il sera mis en place afin d'identifier, d'analyser et de documenter les phénomènes de désinformation ;
- Déployer un dispositif d'infovigilance en santé : dès la fin janvier, il permettra de détecter rapidement les fausses informations en santé, d'en analyser les ressorts et de diffuser des réponses fiables et pédagogiques ;
- Bâtir un socle de confiance propice à l'information en santé : renforcer l'éducation critique à la santé dès le plus jeune âge, en poursuivant la responsabilisation des plateformes numériques et en intégrant la désinformation en santé au sein des programmes de recherche.

« La désinformation en santé fragilise la prévention, la confiance et parfois même l'accès aux soins. Avec cette stratégie nationale, nous faisons le choix de l'écoute, de la transparence et de la science, pour permettre à chacune et chacun de disposer d'une information fiable et compréhensible, condition indispensable pour faire des choix éclairés en matière de santé », conclut Stéphanie Rist.

Agenda

Samedi

► **Fo zot savé.** Tiphanie Succo, déléguée régionale de Santé publique France, répondra aux questions de Fabien Sublet sur le Baromètre de Santé publique France ([lire la Lettre pro du 9 décembre](#)), à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 19 janvier

► **Webinaire sur la téléconsultation assistée**, organisé par la CPTS à 20 heures. [S'inscrire](#).

Lundi 26 janvier

- **Fin de l'appel à soumission** pour les Journées des soignants, sur le [site internet des JDS](#).

Mercredi 28 janvier

- **Séminaire One Health** « Rabies in French Guiana : from the virome to the social behavior of vampires (Desmodus rotundus), par Bertrand de Thoisy (Institut Pasteur), à 8h30 (heure de Guyane). En anglais. [S'inscrire](#).

Samedi 31 janvier

- **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

Mardi 3 février

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire](#).

Mercredi 4 février

- **Afterwork de la CPTS**. Karaoké à l'Entrepôt, à Cayenne, à 19 heures. [S'inscrire](#).

Mercredi 4 mars

- **Journée mondiale de l'obésité**. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

Dimanche 8 mars

- **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

La grippe circule adoptons les bons gestes

- Lavage des mains,
- Port du masque en cas de symptômes,
- Tousser dans son coude,
- Aérer les pièces,
- Éviter les contacts si malade.



La vaccination est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, femmes enceintes, personnes à risque.



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)